

La Croix du Pal

Aubrac - Saint-Pierre-de-Nogaret



Les monts d'Aubrac depuis le chemin de crête (OT de l'Aubrac aux Gorges du Tarn)



Une randonnée d'équilibriste sur la crête entre les Monts d'Aubrac et les Causses

Montez en serpentant entre les pâturages avec une magnifique vue des Grands Causses et des Cévennes dans le dos. En longeant la crête et les forêts, les monts d'Aubrac se dessinent au loin. Vous finirez dans le creux du vallon du ruisseau de Caldeyrac.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 17.2 km

Dénivelé positif : 493 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Accessibilité : VTTAE

Itinéraire

Départ : Les Calmettes, Nogardel

Arrivée : Les Calmettes, Nogardel

Balisage : — PR

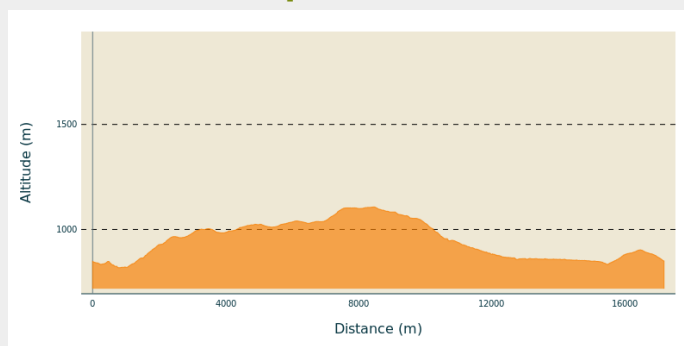
Communes : 1. Saint-Pierre-de-Nogaret

2. Saint-Laurent-d'Olt

3. Trélans

4. Pomayrols

Profil altimétrique



Altitude min 818 m Altitude max 1107 m

1. Depuis le croisement de départ, traverser les Calmettes et continuer jusqu'à remonter au niveau d'un croisement en empruntant une piste qui monte sur la droite.
2. Arriver au deuxième replat, prendre à gauche le chemin des croix et suivre la crête. Continuer sur le chemin de crête en passant par la croix du Daoudou, puis longer un bois.
3. Continuer à longer le bois et rejoindre la croix du Pal.
4. Au pied de la croix, quitter le chemin de crête et prendre le chemin de droite qui descend vers Trélans, continuer sur la même piste jusqu'au ruisseau. Une fois le ruisseau atteint, prendre sur la droite le chemin qui le longe. Continuer à le longer jusqu'à rejoindre la D56
5. Prendre la D56 sur 1 km.
6. Quitter la D56 au niveau du poteau électrique pour prendre le chemin à droite qui mène jusqu'au point de départ avant les Calmettes.

Sur votre chemin...



La Croix du Pal (A)

Eglise Romane de St Pierre de
Nogaret (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Lors des périodes de pâture (de juin à octobre), il est très fortement déconseillé de prendre son chien, ou du moins de le tenir en laisse, à cause de la présence des troupeaux en estive.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis l'A75 prendre la sortie 39.2 à Saint-Germain-du-Teil puis prendre la D152 en direction de Saint-Pierre-de-Nogaret, continuer ensuite en direction de Nogardel puis monter jusqu'au croisement avant les Calmettes

Depuis Nasbinals prendre la direction par la D52 des Salces. Décrocher sur la D56 en direction de Saint-Laurent-de-Nogaret. Une fois Saint-Laurent dépassé, prendre direction de Nogardel et continuer jusqu'au croisement avant les Calmettes

Parking conseillé

Dans le croisement avant les Calmettes

Accessibilité

VTTAE

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn - La Canourgue
18 rue de la Ville, 48500 LA CANOURGUE
Tel : 04 66 32 83 67
<https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/>

Source

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

Sur votre chemin...



La Croix du Pal (A)

Les Croix font partie du paysage Lozérien : au détour des chemin, sur les places des villages, enserrées dans les façades des vieilles fermes, à l'entrée des hameaux... Elles sont tellement nombreuses qu'on en viendrait presque à ne plus les remarquer. Pourtant, chacune d'entre elles a une histoire à nous conter.

La croix du Pal est l'emblème de Trélans. Située depuis le Moyen-Âge entre le Rouergue et le Gévaudan, aux confins des diocèses de Mende et de Rodez, elle se dresse à l'emplacement du "Pal" patibulaire des seigneurs locaux, où ces derniers empalaient leurs opposants. Elle est encore de nos jours située aux frontières de l'Aveyron et de la Lozère. Les habitants de Trélans y sont très attachés. Cette croix monumentale en châtaigner est remarquable par sa hauteur - 8 mètres de haut.

Crédit photo : Marie-Jeanne Citérin



Eglise Romane de St Pierre de Nogaret (B)

L'église romane de Saint-Pierre-de-Nogaret en pierres de taille, son clocher carré avec flèches et clochetons. Le chevet de cette église est plein de poésie, avec ses cinq fenêtres romanes, ses colonnettes à chapiteaux et ses moellons de grés rose sculptés sous la corniche.

Crédit photo : OTAGDT